



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des territoires**

Service Connaissances & Territoires

Loi d'Accélération de la Production des ENR (APER) & zones d'accélération des énergies renouvelables

Octobre 2023

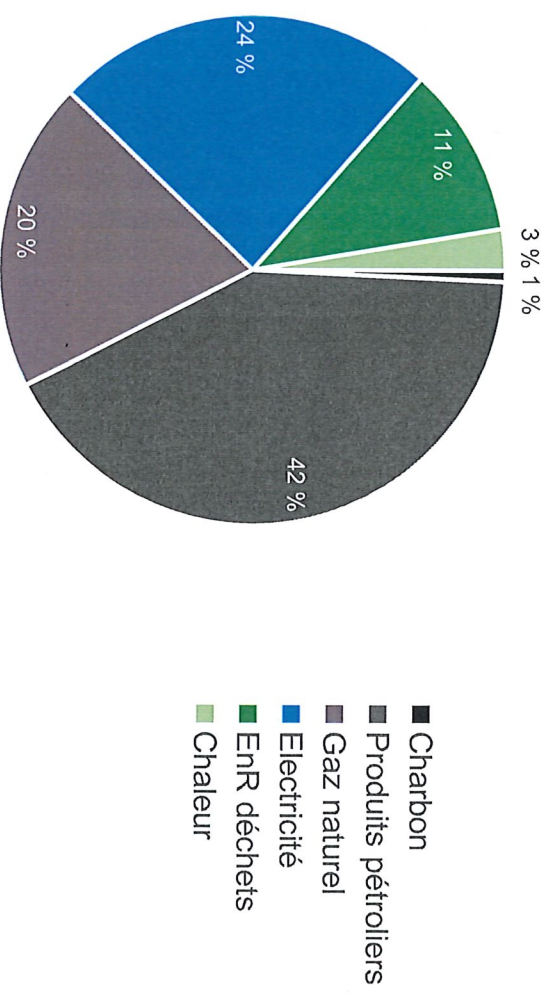


État des lieux et objectifs nationaux

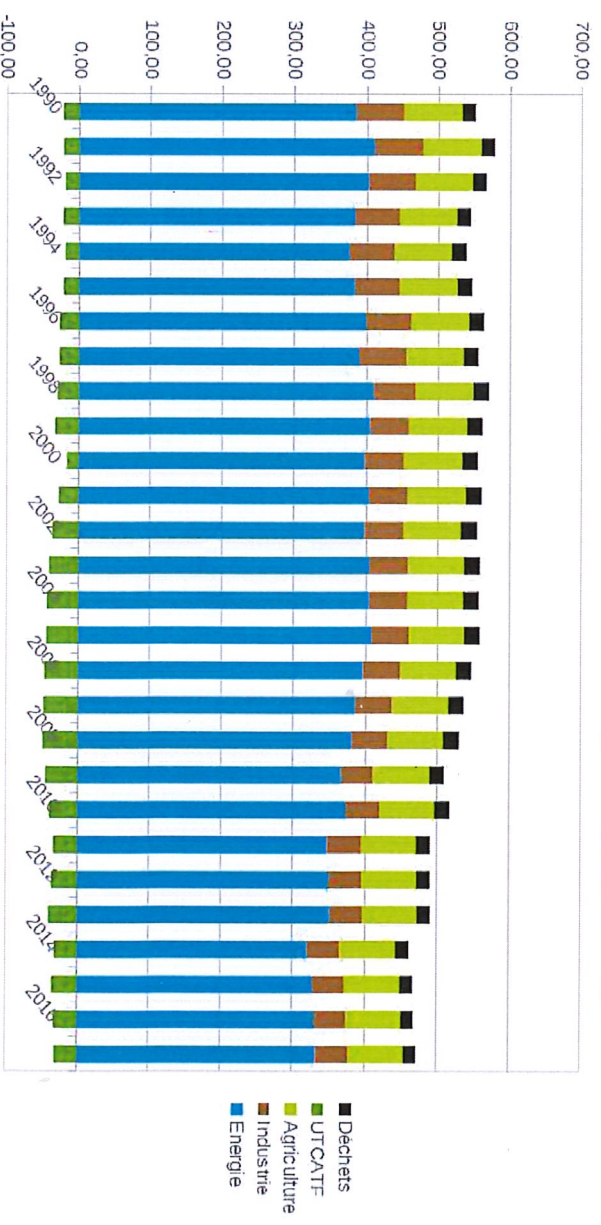
- La production d'ENR en France représente seulement 14% de la consommation d'énergie primaire du pays en 2022
- L'utilisation de l'énergie, tous secteurs confondus est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre en France. En 2017, elle représentait 75,6% des émissions.

- Contrairement à une idée reçue, notre énergie n'est pas décarbonée, elle est même carbonée au 2/3

Consommation d'énergie finale en 2022



Émissions de gaz à effet de serre françaises (en MtCO₂eq)

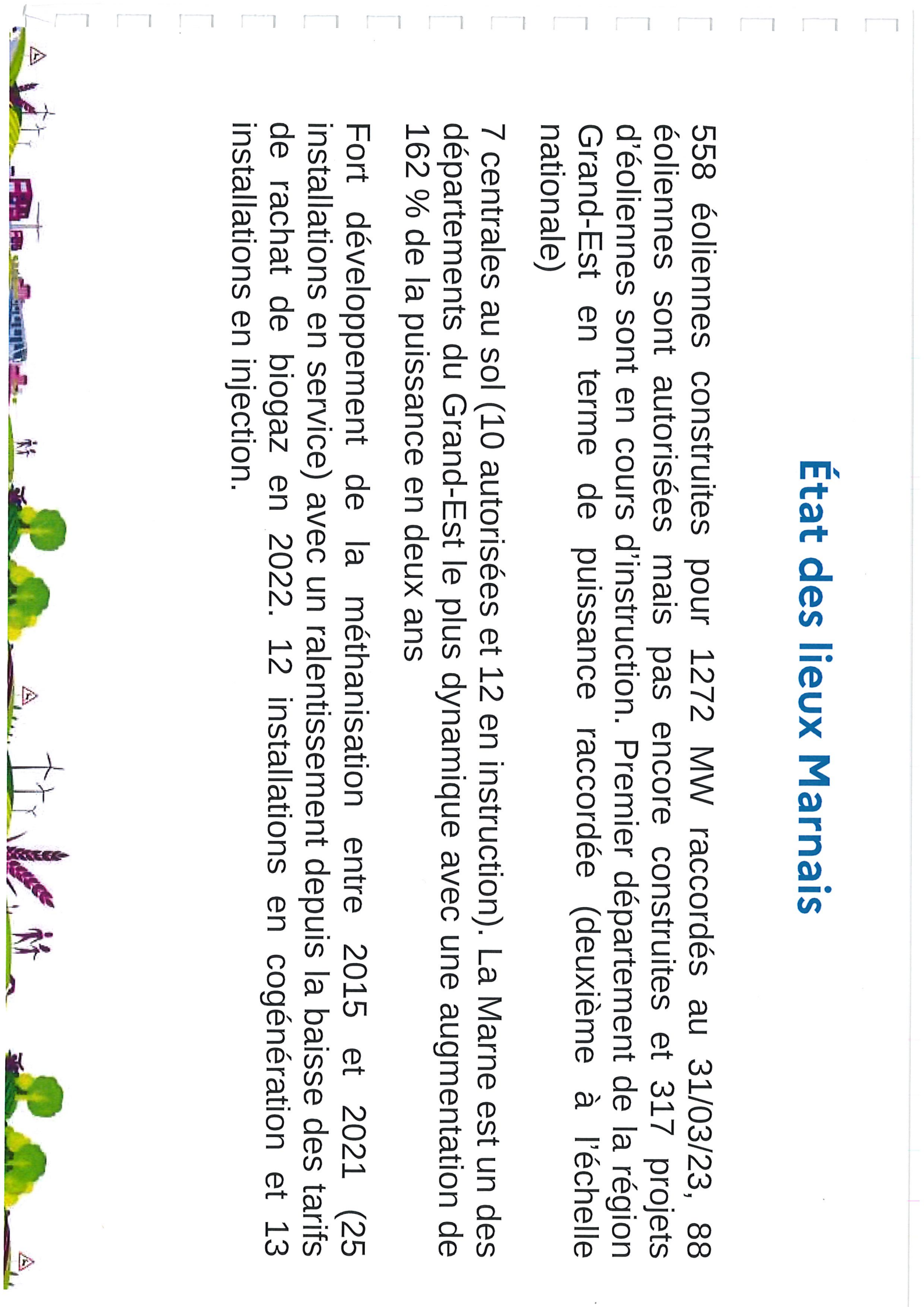


État des lieux Marnais

558 éoliennes construites pour 1272 MW raccordés au 31/03/23, 88 éoliennes sont autorisées mais pas encore construites et 317 projets d'éoliennes sont en cours d'instruction. Premier département de la région Grand-Est en terme de puissance raccordée (deuxième à l'échelle nationale)

7 centrales au sol (10 autorisées et 12 en instruction). La Marne est un des départements du Grand-Est le plus dynamique avec une augmentation de 162 % de la puissance en deux ans

Fort développement de la méthanisation entre 2015 et 2021 (25 installations en service) avec un ralentissement depuis la baisse des tarifs de rachat de biogaz en 2022. 12 installations en cogénération et 13 installations en injection.



La loi d'accélération de la production des ENR

Adoption le 7 février et promulgation le 10 mars 2023

Articulation autour de quatre axes :

- 1 – Simplifier les procédures d'autorisation des projets ;
- 2 – Mobiliser les espaces déjà artificialisés pour les nouveaux projets ;
- 3 – Mieux partager la valeur générée avec les territoires ;
- 4 – Planifier avec les élus le déploiement des énergies renouvelables.



1) Simplifier les procédures d'autorisation

- Une présomption de reconnaissance de la raison impérative d'intérêt public majeur (RIIPM) pour certains projets d'énergies renouvelables permettra de dérogera des mesures de protection des espèces protégées
- Les référents préfectoraux à l'instruction des projets renouvelables seront chargés de coordonner les services chargés d'instruire les autorisations.
- Le juge administratif devra permettre la régularisation de l'autorisation environnementale lorsque c'est possible, pour éviter son annulation totale.
- Un fonds de garantie permettra de compenser une partie des coûts subis par les porteurs de projet en cas d'annulation contentieuse d'une autorisation environnementale.

2) Mobiliser du foncier pour les nouveaux projets

Le photovoltaïque en toiture

- Pour les bâtiments non résidentiels neufs (ou lourdement rénovés) : augmentation de la couverture minimum des toitures solaires de 30% en 2023 à 50% en 2027.
- Les organismes privés d'habitations à loyer modéré (HLM) devront réaliser une étude de faisabilité pour développer des panneaux solaires sur leurs logements sociaux.

Le photovoltaïque sur du foncier agricole

- Si projet non agricole : Uniquement sur des terres réputées « incultes » ou non exploitées depuis un certain temps, identifiées dans un document cadre (à défaut avis conforme de la CDPENAF) ;
- Si agrivoltaïsme : projet réversible, qui participe à l'adaptation au changement climatique, et, à l'amélioration du bien être animal ;

L'éolien et les autres énergies

- Les grandes entreprises publiques et les sociétés de plus de 250 salariés, devront mettre en place, d'ici février 2025, un plan de valorisation de leur foncier, pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables.



3) -Partager la valeur des énergies renouvelables

La loi fait apparaître 3 nouvelles mesures :

- A - Priorité de participation aux communes ou EPCL lors de la vente ou de la création d'une société ;
- B - Possibilité pour les appels d'offres d'imposer aux candidats d'ouvrir des parts a leur capital aux citoyens à proximité du projet et aux collectivités du territoire d'implantation ;
- C - Création d'un système de fonds auxquels les porteurs de nouveaux projets retenus à l'issue d'un appel d'offres devront contribuer. Ce(s) fonds permettront de financer des projets avec la ventilation suivante : 85 % pour des projets de transition portés par les collectivités locales, et, 15 % pour des projets de protection et de sauvegarde de la biodiversité

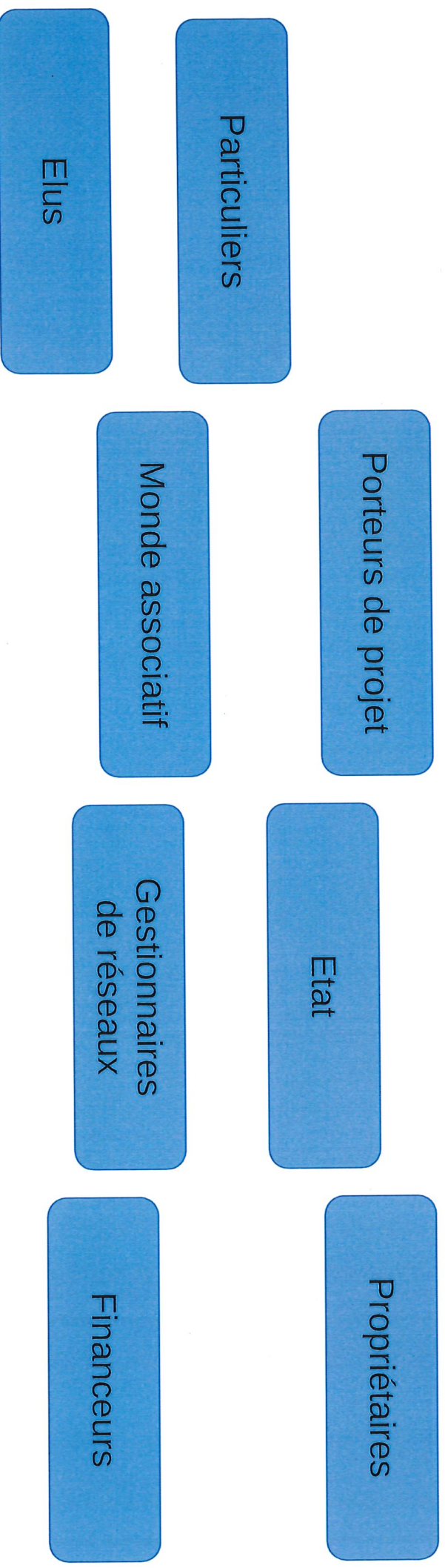


4) - Planifier le développement des ENR

Les zones d'accélération de la production d'ENR

Accumulation de jeux d'acteurs sans écosystème

Pas d'enjeux partagés source d'incompréhensions



Planifier le développement des ENR

Les zones d'accélération de la production d'ENR

Les communes créent des zones d'accélération favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (avis conformes)

Les zones favorables ne seront pas exclusives et ne préjugent pas de l'instruction des projets futurs.

Les zones peuvent être traduites dans les documents d'urbanisme via une procédure de modification simplifiée

Les zones sont revues tous les 5 ans en lien avec la Programmation Pluriannuelle de l'Energie

**Zones d'accélération = Périmètres préférentiels d'implantation
souhaités par la commune**



Une zone d'accélération existe



Affichage d'un choix politique local

Indication sur l'acceptabilité locale

Prise en compte de tous les enjeux locaux

Pour les porteurs, délais d'instruction réduits

Pour les porteurs, possibilité de bénéficier d'un meilleur tarif de rachat

Aucune zone d'accélération



Pour les porteurs, développement de projets n'importe où sans aucune notion d'acceptabilité locale

Pour les porteurs, obligation d'organiser et financer un comité de projet

Plus de spéculation foncière

Posture exclusive « en réactions » des communes et des habitants



Process pour l'élaboration des zones d'accélération

2 mois

Transmission, aux communes, par **l'État** et et les gestionnaires des réseaux de gaz et d'électricité, des informations disponibles pour la définition des zones

6 mois

La commune définit et arrête par délibération son ou ses projets de zones favorables après concertation du public (modalités libres)

L'intercommunalité organise un débat sur la cohérence de l'ensemble des zones projetées avec le projet de territoire

Tous les projets de zones sont transmis au **référént préfectoral** qui arrête la cartographie départementale



Les zones d'accélération

Procédure de validation

3 mois

Le **référént préfectoral** transmet la cartographie départementale au comité régional de l'énergie et consulte les **intercommunalités** (EPCI et SCOTs) dans le cadre d'une conférence territoriale

Avis du **comité régional de l'énergie**

Si zones suffisantes
Arrêt de la cartographie par le **référént préfectoral** après avis conforme des **communes**

Si zones insuffisantes
Le **référént préfectoral** demande aux **communes** des zones complémentaires
Nouvelle saisine du **comité régional de l'énergie**

3 mois

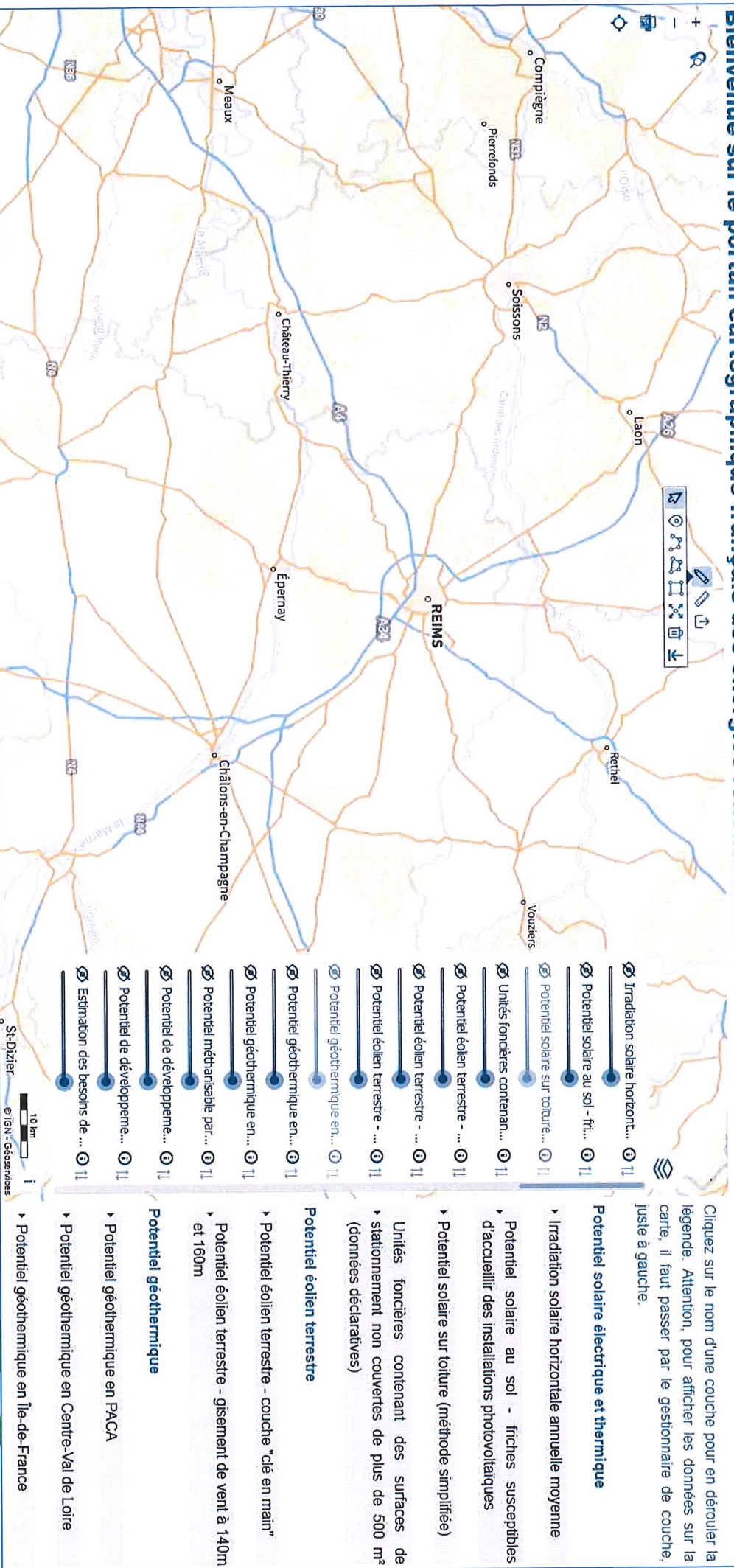


Le portail cartographique des ENR

→ <https://macarte.ign.fr/carte/W3Cf8x/Portail-Cartographique-ENR>

Portail Cartographique ENR (version beta)

Bienvenue sur le portail cartographique français des énergies renouvelables



The screenshot displays the ENR Cartographic Portal interface. At the top, there is a navigation bar with a search icon, a zoom control, and a list of layers. The main map area shows a geographical view of the Reims region, including cities like Reims, Compiègne, Soissons, and Laon. A legend on the right side of the map lists various energy potential layers, each with a corresponding icon and a dropdown menu for selection. Below the legend, there is a detailed list of the selected layers, including their names and descriptions. The interface is clean and user-friendly, with a clear focus on providing access to renewable energy data.

Layers List:

- Irradiation solaire horizont... ① 11
- Potentiel solaire au sol - fri... ① 11
- Potentiel solaire sur toiture... ① 11
- Unités foncières contenant... ① 11
- Potentiel éolien terrestre - ... ① 11
- Potentiel éolien terrestre - ... ① 11
- Potentiel éolien terrestre - ... ① 11
- Potentiel géothermique en... ① 11
- Potentiel géothermique en... ① 11
- Potentiel géothermique en... ① 11
- Potentiel méchanisable par... ① 11
- Potentiel de développe... ① 11
- Potentiel de développe... ① 11
- Estimation des besoins de ... ① 11

Selected Layers:

- ▶ Irradiation solaire horizontale annuelle moyenne
- ▶ Potentiel solaire au sol - friches susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques
- ▶ Potentiel solaire sur toiture (méthode simplifiée)
- ▶ Unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500 m² (données déclaratives)
- ▶ Potentiel éolien terrestre
- ▶ Potentiel éolien terrestre - couche "clé en main"
- ▶ Potentiel éolien terrestre - gisement de vent à 140m et 160m
- ▶ Potentiel géothermique
- ▶ Potentiel géothermique en PACA
- ▶ Potentiel géothermique en Centre-Val de Loire
- ▶ Potentiel géothermique en Île-de-France

Les fonctionnalités

Portail Cartographique ENR (version beta)

Bienvenue sur le portail cartographique français des énergies renouvelables

The screenshot displays the ENR Cartographic Portal interface. At the top right, a navigation bar includes a search icon, a zoom-in (+) button, a zoom-out (-) button, and a 'Complète' status indicator. Below this, a toolbar contains icons for map navigation (home, pan, zoom, pan), layer management (layers, add, remove, refresh), and a legend icon. A red circle highlights the zoom controls, and another red circle highlights the layer management icons. A red arrow points from the zoom controls to a zoomed-in view of the map. The zoomed-in view shows a map of the Reims region with various energy potential layers overlaid. A legend on the right side of the zoomed view lists several filters, each with a toggle switch and a '11' indicator. The legend items are: 'Potentiel solaire au sol - fr...', 'Potentiel solaire sur toiture...', 'Unités foncières contenant...', 'Potentiel éolien terrestre - ...', 'Potentiel éolien terrestre - ...', 'Potentiel éolien terrestre - ...', 'Potentiel géothermique en...', 'Potentiel géothermique en...', 'Potentiel géothermique en...', 'Potentiel géothermique en...', 'Localisation des mâts éoliens', 'Localisation des points d'in...', 'Localisation des installations...', and 'Localisation des installations...'. A red circle highlights the 'Potentiel solaire électrique et thermique' layer, and another red circle highlights the 'Potentiel solaire au sol - fiches susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques' layer. A red arrow points from the legend to a text box that reads: 'Fiches identifiées comme propices à l'installation de photovoltaïque Fiches intéressantes pour du PV sol'. Below the text box, a list of regions is shown: 'Potentiel géothermique en PACA', 'Potentiel géothermique en Centre Val de Loire', 'Potentiel géothermique en Île-de-France', 'Potentiel de méthanisation et biogaz', and 'Potentiel méthanisable par canton'. At the bottom right, the logo for 'REPUBLICAIN PROXIMITE' is visible. A scale bar at the bottom left indicates a distance of 10 km.



- Potentiel solaire au sol - fr... ① 1
- Potentiel solaire sur toiture... ② 1
- Unités foncières contenant... ③ 1
- Potentiel éolien terrestre - ... ④ 1
- Potentiel éolien terrestre - ... ⑤ 1
- Potentiel éolien terrestre - ... ⑥ 1
- Potentiel géothermique en... ⑦ 1
- Potentiel géothermique en... ⑧ 1
- Potentiel géothermique en... ⑨ 1
- Potentiel métrisable par... ⑩ 1
- Localisation des mâts éoliens ⑪ 1
- Localisation des points d'in... ⑫ 1
- Localisation des installations... ⑬ 1
- Localisation des installations... ⑭ 1



Potentiel solaire au sol - friches s...

Cette couche provient du recensement national de friches Cerema Cartofriches dont une couche de données « friches intéressantes pour du PV au sol » issue du travail de recensement de friches menée par le Cerema et Tecsol (étude nationale commandée par MTE/Ademe). Elle identifie des friches favorables a priori à l'implantation de centrale solaire au sol. Elle constitue une information privilégiée pour favoriser l'implantation de photovoltaïque au sol sur regard des enjeux de préservation des espaces naturels.

Producteur : Cerema / Millelisme - 2023

Plus d'informations [ici](#)

Légende associée :

Friches identifiées comme propices à l'installation de photovoltaïque

 **Friches intéressantes pour du PV au sol**

IGN

X

Fiche

téléchargeable



 République Française

 Cerema

Fiche de métadonnées

Résumé de la ressource :

Cette couche provient du recensement national de friches Cerema Cartofriches dont une couche de données « friches intéressantes pour du PV au sol » issue du travail de recensement de friches menée par le Cerema et Tecsol (étude nationale commandée par MTE/Ademe). Elle identifie des friches favorables a priori à l'implantation de centrale solaire au sol. Elle constitue une information privilégiée pour favoriser l'implantation de photovoltaïque au sol sur regard des enjeux de préservation des espaces naturels.

Producteur : Cerema / Millelisme - 2023

Résumé de la ressource :

Nom du VOT : Friches issues de l'inventaire national "cartofriches" dont certaines sont bénéficiaires des centrales solaires au sol

Nombre de tir : 1 14

Thématique : PV au sol

Auteur : Cerema

Site de référence : <https://cartofriches.cerema.fr/fr/produit/friches>

Date de validité : Avril 2023

Engrenon géographique : France métropolitaine

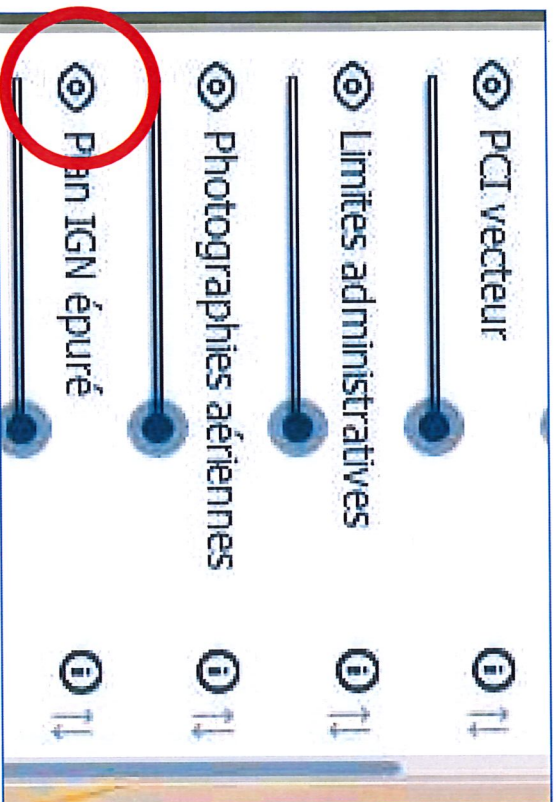
Code de référence : 11291000

Les couches pour visualiser son territoire et ses enjeux

Potentiels	Solaire au sol et en toiture Éolien terrestre
Installations existantes	Mâts éoliens Méthaniseurs en injection (biométhane) Méthaniseurs en cogénération (chaleur et électricité)
Productibles annuels par filière et par commune	Éolien Photovoltaïque Méthanisation électrique Méthanisation en injection
Puissances électriques installées par commune	Photovoltaïque Éolien
Enjeux du territoire	Zonage des documents d'urbanisme Zones Natura 2000
Connaissance du territoire	Monuments et sites historiques Contraintes réglementaires aéronautiques civiles et militaires, routières et ferroviaires



Les outils pour dessiner et mesurer de futures zones d'accélération



Cliquer sur l'œil pour afficher les couches

Outils de mesure
et de dessins



PCI vecteur → Plan Cadastral Informatisé

Limites administratives

Photographies aériennes



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des territoires**

Merci de votre attention

